

SESSION 2010

---

**AGREGATION  
CONCOURS EXTERNE**

**Section : GÉOGRAPHIE**

**ÉPREUVE SUR DOSSIER:  
CONCEPTS ET MÉTHODES DE LA GÉOGRAPHIE**

Durée : 7 heures

---

*L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique est rigoureusement interdit.*

*Matériel autorisé : crayon à papier, stylos, crayons et feutres de couleurs, gomme, taille-crayon, compas ordinaire, équerre, règle graduée, règle trace-formes, ciseaux, colle, ruban adhésif.*

Après avoir choisi leur option, les candidats sont invités à composer sur :

- des copies blanches pour l'option A ;
- des copies bleues pour l'option B ;
- des copies roses pour l'option C.

*Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.*

*De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.*

**NB : Hormis l'en-tête détachable, la copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.**

**A. OPTION : « Espaces, Territoires, Sociétés »****Sujet : Insularité et altérité**

Vous répondrez aux questions suivantes. Vous élaborerez au moins une construction graphique.

**QUESTION 1 (4 points)**

En quoi l'insularité nous éclaire-t-elle sur les notions d'*isolement*, de *distance* et de *discontinuité géographiques* à l'heure de la mondialisation ?

**QUESTION 2 (6 points)**

Quels sont les impacts des mobilités internationales sur les territoires insulaires ? Réalisez un schéma sur l'articulation local/global en territoire insulaire.

**QUESTION 3 (4 points)**

En se fondant sur les exemples insulaires proposés dans ce dossier, étudiez les fondements et les finalités de la production identitaire.

**QUESTION 4 (6 points)**

A partir de la synthèse du dossier documentaire, répondez à la question suivante : dans quelle mesure l'insularité permet-elle de saisir les logiques, les paradoxes et les enjeux de la construction de l'Autre et de l'Ailleurs ?

**LISTE DES DOCUMENTS FOURNIS :****Document 1. – 3 textes, 2 photos - Représentations insulaires**

- a - L'utopie ou le traité de la meilleure forme de gouvernement, T. More, 1516, Coll. « *Les classiques des sciences sociales* », 2002, p. 34-35. URL : [http://classiques.uqac.ca/classiques/More\\_thomas/l\\_utopie/utopie\\_Ed\\_fr\\_1842.pdf](http://classiques.uqac.ca/classiques/More_thomas/l_utopie/utopie_Ed_fr_1842.pdf)
- b - Robinson Crusoé, Daniel Defoe, Gallimard, 2001, p. 138-142.
- c - Extrait d'une brochure touristique des Seychelles, 2008.
- d - Photos de deux îles : Ellis Island (USA) et Chios (Grèce).

**Document 2. – 2 textes, 2 cartes, 1 photo - L'île, l'isolement et la mondialisation**

- a - La géographie humaine, J. Brunhes, Éd. Abrégée, P.U.F., 1956, p.30.
- b - L'offre aérienne au départ de Maurice en 2007, in *L'outre-mer français – Un espace singulier*, J.-C. Gay, Belin, 2008, p. 47.
- c - Internet dans les îles, in "Zanzibar à l'heure du tourisme mondialisé : des identités rêvées au rêve identitaire", N. Bernardie-Tahir N. (dir.), *L'autre Zanzibar- Géographie d'une contre-insularité*, Karthala, 2008, p. 361.
- d- La diaspora capverdienne, Michel Lesourd, in « La diaspora capverdienne et son rôle dans l'archipel du Cap-Vert », *Hommes & migrations*, n°1256, 2005, p. 56-58.

**Document 3. – 2 cartes, 3 textes, 2 schémas, 1 photo - Tourisme et altérité**

- a - La fréquentation touristique internationale aux Antilles et dans les îles de l'océan Pacifique, in N. Bernardie-Tahir, *L'usage de l'île*, Mémoire d'HDR, 2008, p. 117 et 119.
- b - Les passeurs d'altérité, in *Tourismes 1*, Equipe MIT, Belin, 2003, p. 147-148.
- c - L'impôt sur Gauguin, in *Tête coupable*, R. Gary, Gallimard, 1980, p. 20-21.
- d - Discontinuités et cloisonnement de l'espace littoral dans l'île de Zanzibar, in « L'hôtel, la pension, le village-club : la trilogie du tourisme à Zanzibar », N. Bernardie-Tahir, in Dehoorne, O. & Saffache, P. (dir.), *Mondes insulaires tropicaux. Géopolitique, économie et développement durable*, Ellipses, 2008, p. 109-126.
- e - Le fonctionnement d'une enclave hôtelière : l'exemple des îles-hôtels des Maldives, in M. Stock (coord.), *Le tourisme, acteurs, lieux et enjeux*, Belin, 2003, p. 88-89.
- f - Le Kurumba Village, première île-hôtel des Maldives
- g - Plan d'une enclave hôtelière (Kanifinolhu, 2000).

**Document 4.** – 3 textes, 1 photo, 1 schéma, 4 tableaux - **Les identités insulaires**

- a - L'identité : une médiation essentielle du rapport espace/société, G. Di Méo, *Géocarrefour*, vol. 77, 2002/2, p. 178.
- b - Fwansé dewo, in *L'outre-mer français – Un espace singulier*, J.-C. Gay, Belin, 2008, pl. VI.
- c - Modèle des revendications séparatistes et autonomistes dans les Etats et territoires mono et multi-insulaires, in F. Taglioni, *Recherches sur les petits espaces insulaires et sur leurs organisations régionales*, Mémoire d'HDR, 2003, p. 48.
- d - La composition ethnique et religieuse de quelques îles, in F. Taglioni, *Recherches sur les petits espaces insulaires et sur leurs organisations régionales*, Mémoire d'HDR, 2003, p. 72.
- e - Insularité, insularisme, îléité, in *Figures de l'île*, A. Meistersheim, Ed. DCL, 2001, p. 20-21.
- f - L'impondérable différence, in *Des îles et des hommes*, F. Péron, Ed. Ouest France, 1993, p. 74-79.

**Tournez la page S.V.P.**

### Document 1. - Représentations insulaires

**Document 1a** - L'utopie ou le traité de la meilleure forme de gouvernement, T. More, 1516, Coll. « *Les classiques des sciences sociales* », 2002.

« L'île d'Utopie<sup>1</sup> a deux cent mille pas dans sa plus grande largeur, située à la partie moyenne. Cette largeur se rétrécit graduellement et symétriquement du centre aux deux extrémités, en sorte que l'île entière s'arrondit en un demi-cercle de cinq cents miles de tour, et présente la forme d'un croissant, dont les cornes sont éloignées de onze mille pas environ. La mer comble cet immense bassin ; les terres adjacentes qui se développent en amphithéâtre y brisent la fureur des vents, y maintiennent le flot calme et paisible et donnent à cette grande masse d'eau l'apparence d'un lac tranquille. Cette partie concave de l'île est comme un seul et vaste port accessible aux navires sur tous les points. L'entrée du golfe est dangereuse, à cause des bancs de sable d'un côté, et des écueils de l'autre. Au milieu s'élève un rocher visible de très loin, et qui pour cela n'offre aucun danger. Les Utopiens y ont bâti un fort, défendu par une bonne garnison. D'autres rochers, cachés sous l'eau, tendent des pièges inévitables aux navigateurs. Les habitants seuls connaissent les passages navigables, et c'est avec raison qu'on ne peut pénétrer dans ce détroit, sans avoir un pilote utopien à son bord. Encore cette précaution serait-elle insuffisante, si des phares échelonnés sur la côte n'indiquaient la route à suivre. La simple transposition de ces phares suffirait pour détruire la flotte la plus nombreuse, en lui donnant une fausse direction. A la partie opposée de l'île, on trouve des ports fréquents, et l'art et la nature ont tellement fortifié les côtes, qu'une poignée d'hommes pourrait empêcher le débarquement d'une grande armée.

S'il faut en croire des traditions, pleinement confirmées, du reste, par la configuration du pays, cette terre ne fut pas toujours une île. Elle s'appelait autrefois Abraxa, et tenait au continent ; Utopus s'en empara et lui donna son nom.

Ce conquérant eut assez de génie pour humaniser une population grossière et sauvage, et pour en former un peuple qui surpasse aujourd'hui tous les autres en civilisation. Dès que la victoire l'eut rendu maître de ce pays, il fit couper un isthme de quinze mille pas, qui le joignait au continent ; et la terre d'Abraxa devint ainsi l'île d'Utopie. Utopus employa à l'achèvement de cette oeuvre gigantesque les soldats de son armée aussi bien que les indigènes, afin que ceux-ci ne regardassent pas le travail imposé par le vainqueur comme une humiliation et un outrage. Des milliers de bras furent donc mis en mouvement, et le succès couronna bientôt l'entreprise. Les peuples voisins en furent frappés d'étonnement et de terreur, eux qui au commencement avaient traité cet ouvrage de vanité et de folie.

---

<sup>1</sup> L'île d'Utopie : littéralement l'île de nulle part.



**Document 1b-** Robinson Crusoé, Daniel Defoe, Gallimard, 2001.

Maintenant que je suis sur le point de m'engager dans la relation mélancolique d'une vie silencieuse, d'une vie peut-être inouïe dans le monde, je reprendrai mon récit dès le commencement et je le continuerai avec méthode. Ce fut, suivant mon calcul, le 30 septembre que je mis le pied pour la première fois sur cette île affreuse : le soleil était, pour ces régions, dans l'équinoxe d'automne, et presque à plomb sur ma tête.

[...] je commençais dès lors à examiner sérieusement ma position et les circonstances où j'étais réduit. Je dressais, par écrit, un état de mes affaires, non pas tant pour les laisser à ceux qui viendraient après moi, car il n'y avait pas apparence que je dusse avoir beaucoup d'héritiers, que pour délivrer mon esprit des pensées qui l'assiégeaient et l'accablaient chaque jour. Comme ma raison commençait alors à me rendre maître de mon abattement, en balançant mes biens et mes maux, afin que je pusse bien me convaincre que mon sort n'était pas le pire et, comme débiteur et créancier, j'établis, ainsi qu'il suit, un compte très fidèle de mes jouissances en regard des misères que je souffrais :

LE MAL	LE BIEN
Je suis jeté sur une île horrible et désolée, sans aucun espoir de délivrance. Je suis écarté et séparé, en quelque sorte, du monde entier pour être misérable.	Mais je suis vivant ; mais je n'ai pas été noyé comme le furent tous mes compagnons de voyage. Mais j'ai été séparé du reste de l'équipage pour être préservé de la mort ; et Celui qui m'a miraculeusement sauvé de la mort peut aussi me délivrer de cette condition.
Je suis retranché du nombre des hommes ; je suis un solitaire, un banni de la société humaine. Je n'ai point de vêtements pour me couvrir.	Mais je ne suis point mourant de faim et expirant sur une terre stérile qui ne produise pas de subsistances. Mais je suis dans un climat chaud, où, si j'avais des vêtements, je pourrais à peine les porter.
Je suis sans aucune défense, et sans moyen de résister à aucune attaque d'hommes ou de bêtes.	Mais j'ai échoué sur une île où je ne vois nulle bête féroce qui puisse me nuire, comme j'en ai vu sur la côte d'Afrique ; et que serais-je si j'y avais naufragé ?
Je n'ai pas une seule âme à qui parler, ou qui puisse me consoler.	Mais Dieu, par un prodige, a envoyé le vaisseau assez près du rivage pour que je puisse en tirer tout ce qui m'était nécessaire pour suppléer à mes besoins ou me rendre capable d'y suppléer moi-même aussi longtemps que je vivrai.

**Document 1c** - Extrait d'une brochure touristique des Seychelles, 2008.

## *Les îles Seychelles*

*Plus qu'un autre lieu, un autre monde.*

Unique est un mot galvaudé. Il apparaît dans les pages de tant de brochures touristiques qu'il en a perdu toute sa substance. C'est pourtant celui qui décrit le mieux les Seychelles. Appliqué au scintillement de nos îles, « unique » retrouve magnifiquement et triomphalement sa véritable signification. Non pas une fois, mais encore et encore.

Les 115 îles virginales qui parsèment le milieu de l'océan Indien forment l'un des plus beaux trésors du monde. Un lieu où pureté naturelle et authenticité sont parfaitement préservées des influences pernicieuses du mercantilisme. Un lieu qui offre tranquillité et simplicité et où l'innocence est redécouverte. Un lieu à nul autre pareil, un autre monde.

**Document 1d - Photos de deux îles : Ellis Island (USA) et Chios (Grèce).**

**Vue aérienne d'Ellis Island, 1990**

Petite île de quelques hectares située dans la baie de New York, elle constituait un centre d'examen (1892-1954) pour les nombreux immigrants européens qui aspiraient à participer au rêve américain.



Source : National Park Service Digital Image Archives

**Camp de rétention pour immigrants clandestins sur l'île de Chios, Grèce, septembre 2005**

Les camps de rétention se sont multipliés dans les îles méditerranéennes qui sont de plus en plus utilisées comme espaces de transit par les migrants irréguliers qui souhaitent gagner l'Europe.



Source : Elisabeth Cosimi

## Document 2. - L'île, l'isolement et la mondialisation

Document 2a - La géographie humaine, J. Brunhes, Éd. Abrégée, P.U.F., 1956.

*Les « îles » ou « îlots » de la terre habitée*

Plus tard, et plus tard seulement, on pourra et on devra considérer la répercussion globale des faits les uns sur les autres, et ne pas négliger cette « géographie du tout », qui est, au vrai, la fin la plus élevée mais aussi la fin dernière de la géographie. Encore ne faudra-t-il point s'imaginer qu'il est facile de discerner du premier coup ce qu'il y a de réellement et strictement géographique dans les manifestations de la vie humaine en des cadres très vastes, immenses, disparates, correspondant chacun par exemple à un « tout » aussi complexe que la France ou les Etats-Unis ! Par une étude minutieuse et plus aisée des petits ensembles, l'on pourra et l'on devra s'initier à préciser les connexions strictement géographiques entre les faits naturels et les destinées humaines. Et parmi ces points de notre planète habitée qui sont assez isolés pour constituer des unités séparées et par là même plus simples, quatre types de « petits mondes » géographiques, quatre types d'îles ou d'îlots d'humanité semblent destinés à notre observation, je veux dire :

Les îles de la mer ;

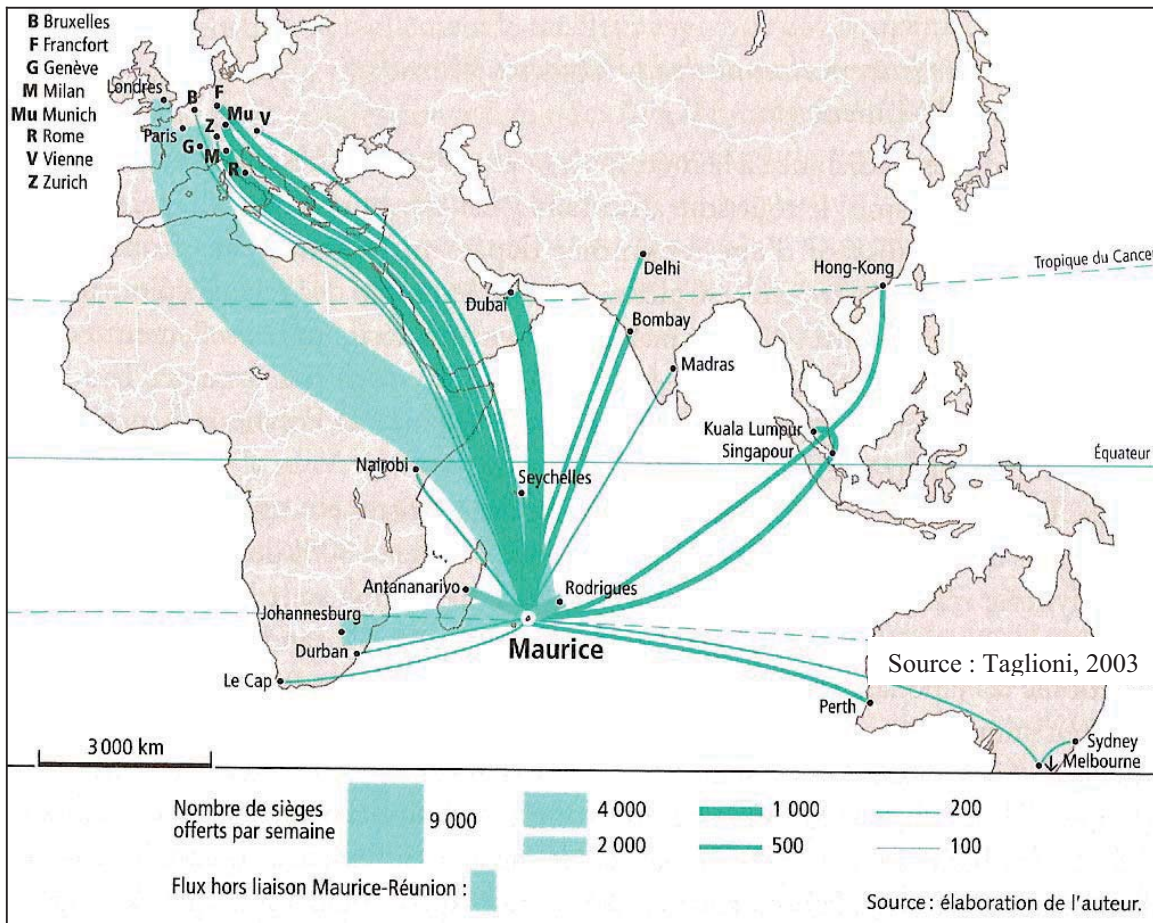
Les oasis qui sont les « îles humaines » du désert ;

Les « îles humaines » ou « oasis » peuplées de la grande forêt boréale ou équatoriale ;

Et les hautes vallées fermées des régions montagneuses qui sont encore des « îles humaines » ou « oasis » isolées dans la haute montagne.



**Document 2 b** - L'offre aérienne au départ de Maurice en 2007, in *L'outre-mer français – Un espace singulier*, J.-C. Gay, Belin, 2008.

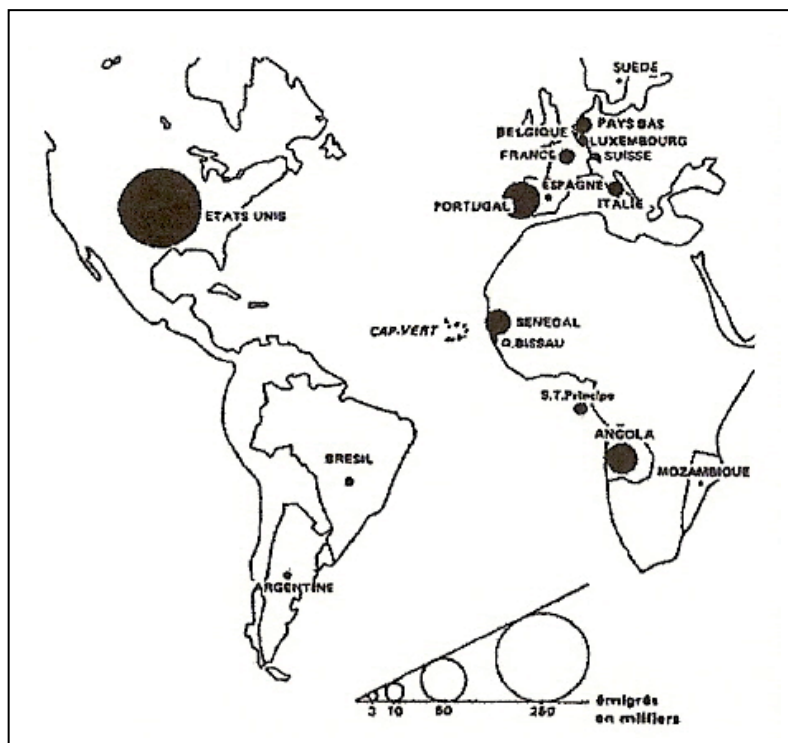


**Document 2c** - Internet dans les îles, in "Zanzibar à l'heure du tourisme mondialisé : des identités rêvées au rêve identitaire", N. Bernardie-Tahir N. (dir), *L'autre Zanzibar- Géographie d'une contre-insularité*, Karthala, 2008.





**Document 2d** - La diaspora capverdienne, Michel Lesourd, in « La diaspora capverdienne et son rôle dans l'archipel du Cap-Vert », *Hommes & migrations*, n°1256, 2005.



Les années post-indépendance (1975-1990) ont été marquées par des transferts financiers et matériels d'émigrés relativement modestes, dans le cadre d'une insertion très limitée du Cap-Vert dans l'économie monde par la « Mirab économie » (Migrations, Remises d'émigrés, Aide internationale, Bureaucratie), dès le début des années quatre-vingts. [...]

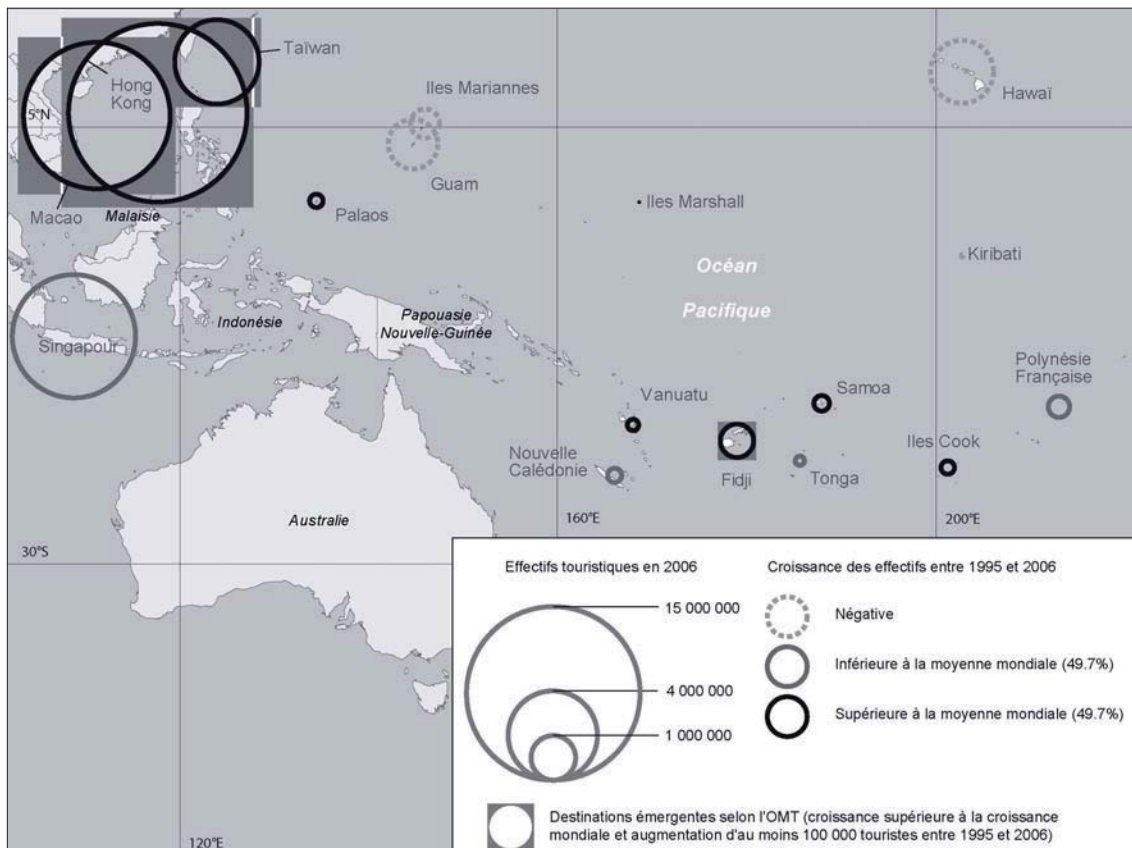
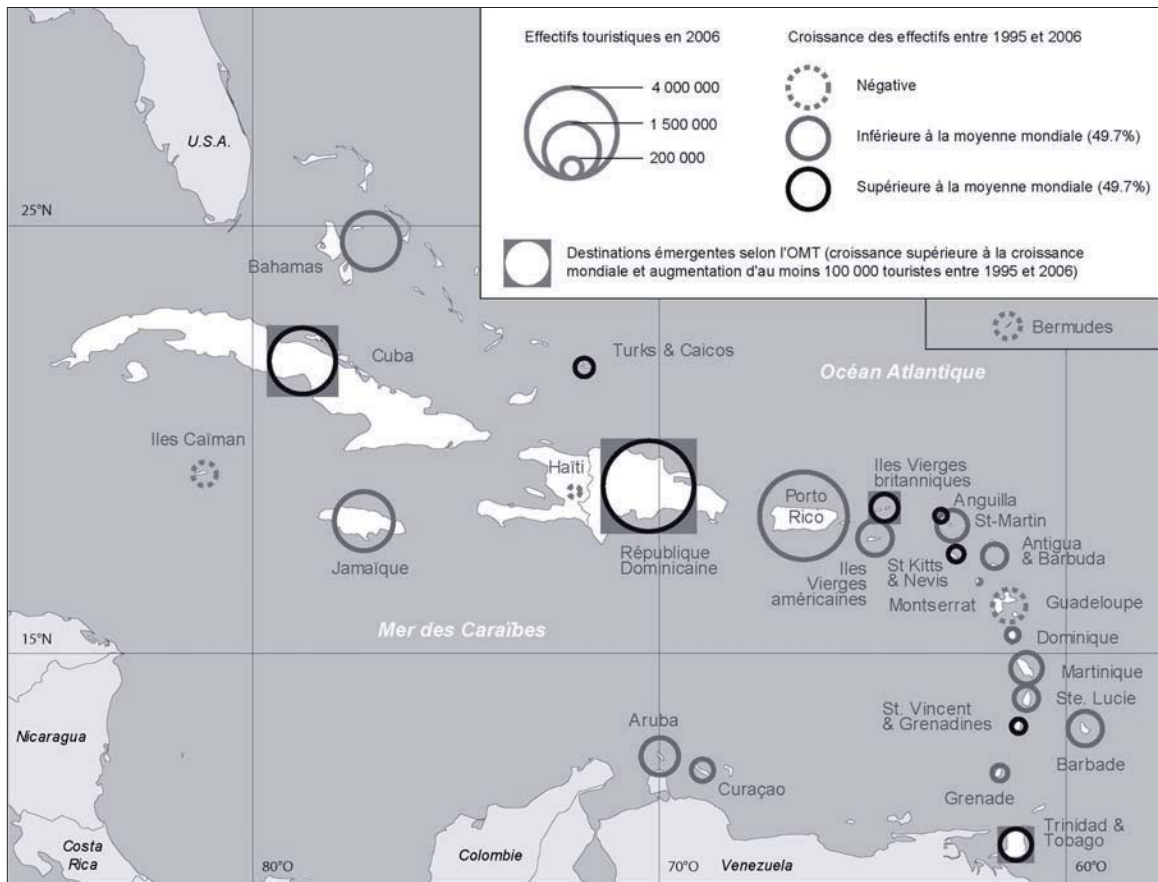
Par la suite, l'évolution du Cap-Vert vers un modèle économique davantage fondé sur la production et l'exportation de services impliquant la mobilisation de capitaux nationaux et internationaux, et des ressources humaines qualifiées, a conduit les dirigeants du pays à mettre en place des conditions juridiques et matérielles plus propices à rassurer et attirer les investissements extérieurs, notamment ceux de la diaspora. Les émigrés ont eu alors un rôle accru depuis l'année 1995, avec l'accompagnement de l'ouverture économique au monde. [...]

L'identité cap-verdienne a été depuis longtemps révélée aux yeux du monde par diverses sources en partie liées à la diaspora. Dès avant l'indépendance, elle était pensée au Cap-Vert même et par les émigrés face à la culture portugaise, avec ses auteurs, ses musiques, musiciens et poètes, ses traditions culinaires et de réjouissances. Depuis l'indépendance, les sources d'information se sont multipliées, notamment au Cap-Vert. L'éclatante réussite musicale de plusieurs musiciens (Bana, Cesaria Evora, Bau, le groupe Simentera) et artistes (Tchalé Figueira), et aussi une meilleure connaissance, via les tourisme et les activités nautiques, des îles du Cap-Vert, ont fait le reste : l'identité cap-verdienne s'est « durcie » au fur et à mesure qu'elle se dévoilait au monde.

Les communautés de la diaspora jouent un grand rôle dans la dynamique culturelle et l'ouverture économique de Capverdiens des îles, par leur participation active à la créativité musicale et littéraire, comme foyers de consommation de produits agroalimentaires capverdiens participant de l'affirmation identitaire, par les voyages touristiques familiaux et de « racines », et, plus récemment, par l'utilisation des technologies numériques comme moyen de consolidation des relations sociales.

**Document 3. – Tourisme et altérité**

**Document 3a - La fréquentation touristique internationale aux Antilles et dans les îles de l’océan Pacifique, in N. Bernardie-Tahir, *L’usage de l’île*, Mémoire d’HDR, 2008.**





**Document 3b** - Les passeurs d'altérité, in *Tourismes 1*, Equipe MIT, Belin, 2003.

Le marché touristique, en pleine expansion, est un autre passeur d'altérité. Son émergence est concomitante à celle du phénomène touristique comme le montre l'exemple du voyageur Cook : la première excursion Cook a lieu en Angleterre en 1841, sur le Continent en 1855 et premier tour du monde en 1872. Un véritable marché touristique se développe dès lors. La prise en charge est partielle ou totale en fonction des besoins, des demandes du touriste. L'enjeu reste toujours d'atténuer l'altérité sans la faire disparaître.

L'une des premières modalités de la cette « prise en charge » de l'altérité par l'offre marchande est de proposer des aides sans lesquelles la pratique touristique ne serait pas possible pour beaucoup. Les tours-opérateurs, avec leurs forfaits tout compris (*packaging, All inclusive*), prennent en charge les formalités à la place des touristes. Plus besoin, une fois arrivé sur place, de chercher un taxi, un hôtel, des restaurants, une boîte de nuit ou un bar puisque tout est localisé dans l'hôtel. Ce qui est signe d'insupportable contrainte pour les uns est vécu comme condition d'accès pour les autres ou, au moins, comme un confort garantissant la tranquillité. Les clubs, et maintenant les hôtels-clubs, sont un exemple où cette logique est poussée à son paroxysme : ils fournissent tout ce dont les touristes ont besoin pendant une ou deux semaines. [...] Mais lorsque les touristes commencent à s'affranchir de ces cadres, qu'ils montrent de plus en plus le désir de sortir de leur club de vacances, alors le marché sait réagir : proposer des excursions, des formules nouvelles, y compris celles qui s'appuient sur le recours à l'autochtone, moyennant versement, évidemment, de la traditionnelle commission.

[...] Le marché touristique intervient à d'autres niveaux, en particulier en atténuant l'étrangeté des lieux. Dès les débuts du tourisme, les équipements reproduisaient ceux des grandes métropoles : grands hôtels, palaces, électricité, téléphone, ascenseur. Tout fut fait pour ne pas trop dépayser la clientèle citadine, créer des sas, en quelque sorte, c'est-à-dire des lieux de passage entre deux espaces, permettant à chacun de conserver ses caractéristiques propres. Cette standardisation va même plus loin avec la constitution d'entreprises transnationales, notamment hôtelières, mais aussi des chaînes de restaurants, à la recherche de débouchés internationaux, qui reproduisent le même « concept » dans tous les lieux. Ainsi le touriste peut en toute « sécurité » (au moins psychologique) se rendre dans des endroits variés. Face à l'étrangeté du lieu ou de la société, on trouvera « son » hôtel, connu et pratiqué : un aspect du quotidien ou du connu. [...] C'est un avantage pour ceux qui ne sont pas capables de supporter trop d'altérité lors de leur séjour ; c'est un inconvénient pour ceux qui recherchent précisément l'altérité pour son « effet récréatif ».

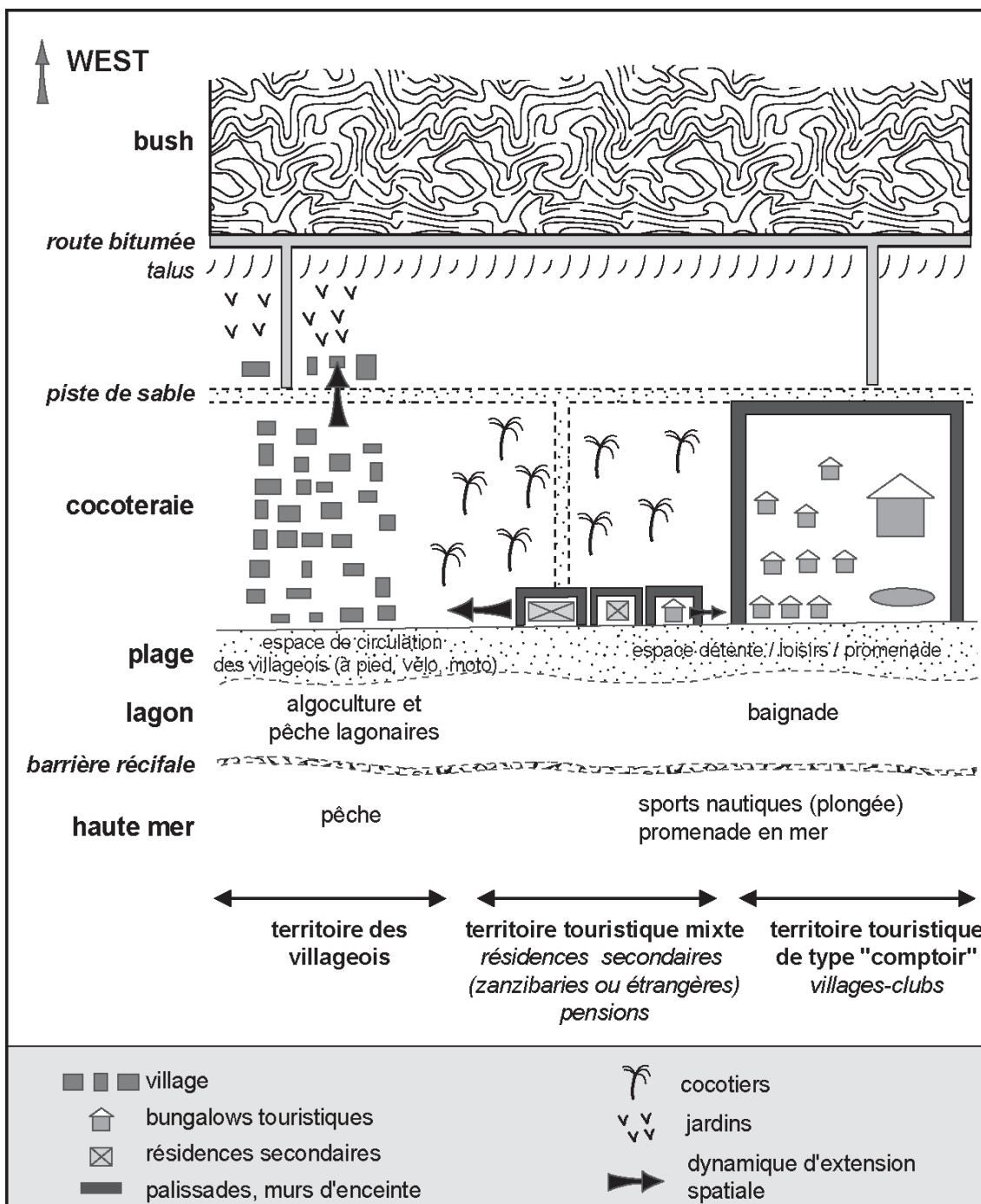
**Document 3c** - L'impôt sur Gauguin, in *Tête coupable*, R. Gary, Gallimard, 1980.

Cohn avait découvert le filon peu de temps après son arrivée dans l'île, dix-huit mois auparavant. Tahiti vivait dans le culte de Gauguin, curieux mélange de remords et de fierté. On avait laissé le peintre crever dans l'indifférence et la misère, entouré de tracasseries administratives et policières, sans oublier la haine farouche des missionnaires, dont le dernier survivant, le R. dom Henri de Laborde, écrivait trente ans après la mort de l'artiste : « *Je voudrais que le silence se fit sur ce triste individu* ». Aujourd'hui, on chérissait la mémoire de celui dont les toiles, reproduites à des millions d'exemplaires, avaient tant fait pour le mythe tahitien et pour le tourisme au « paradis terrestre ».

Bref, c'était un fromage de tout repos et Cohn s'était installé là-dedans confortablement. Il avait entrepris de faire payer à Tahiti ce qu'il appelait « un impôt sur Gauguin » et, malgré la concurrence, il y réussissait assez bien, grâce surtout à son physique et à son mode de vie déplorable. Avec sa casquette de capitaine au long cours, son anneau d'or dans l'oreille, sa barbe de pirate et son regard foudroyant, il faisait la meilleure impression aux touristes. Tout le monde dans l'île connaissait le *faré* du peintre, à quelques kilomètres de Pouaavia, avec ses deux statues en bois sculpté aux motifs érotiques, fidèles répliques de celles que Gauguin avait placées devant sa case à Atuoua, à la grande indignation de l'évêque des Marquises. La « Maison du Jouir » de Cohn n'avait de l'original que le nom, mais le directeur de l'agence Tourisme Grand sud, M. Bizien, se proposait de reconstituer sur la plage la demeure de Gauguin, dans le cadre du circuit culturel de l'île qu'il était en train de mettre au point. Aux gens du cru, son allure de fauve crasseux, ses coucheres, ses querelles avec les autorités et ses outrances de langage faisaient également un excellent effet, conforme au cliché, à la tradition du « peintre maudit » et du « génie méconnu », ainsi qu'au souvenir inoubliable laissé par son illustre prédécesseur. Pour plus de réalisme, il exposait de temps en temps à Papeete quelques barbouillages infâmes qu'il exécutait personnellement, et qui choquaient tellement la bonne bourgeoisie de la ville qu'ils lui assuraient l'impunité : on n'avait pas envie, à Tahiti, de se mettre un deuxième Gauguin sur le dos.



**Document 3d** - Discontinuités et cloisonnement de l'espace littoral dans l'île de Zanzibar, in « L'hôtel, la pension, le village-club : la trilogie du tourisme à Zanzibar », N. Bernardie-Tahir, in Dehoorne, O. & Saffache, P. (dir.), *Mondes insulaires tropicaux. Géopolitique, économie et développement durable*, Ellipses, 2008.



**Document 3e** - Le fonctionnement d'une enclave hôtelière : l'exemple des îles-hôtels des Maldives, in M. Stock (coord.), *Le tourisme, acteurs, lieux et enjeux*, Belin, 2003.

*Dans une république où l'islam sunnite est religion d'État et où les préceptes islamiques s'imposent avec force à l'ensemble de la société, la multiplication des îles-hôtels, au nombre de 87 en 2000, répond à la volonté du gouvernement de strictement séparer les touristes de la population locale en implantant les hôtels sur des îles inhabitées, en raison des craintes concernant l'essor de la consommation d'alcool et de drogue ainsi que le relâchement des mœurs. Les étrangers ne peuvent se rendre sur les îles habitées qu'avec un permis délivré par les autorités avec réticence. Les îles-hôtels ont le privilège d'échapper à quelques-unes des lois de la république des Maldives. La plus importante est l'autorisation de vendre et de consommer de l'alcool, interdit dans le reste du pays. Les îles-hôtels dérogent aussi à l'heure légale des Maldives, parce que les gestionnaires hôteliers ont choisi de se mettre en avance d'une à deux heures sur l'heure maldivienne. La nuit survient entre 19 heures et 20 heures, de quoi profiter de la plage et enchaîner sur le dîner. Le sentiment d'exterritorialité qu'on a lorsqu'on est sur une île-hôtel relève aussi du paysage. La pauvreté florissante des îles ne se retrouve pas ici, dont certaines sont de véritables jardins botaniques, constituées d'espèces introduites, entretenus par une multitude de jardiniers. Une telle métamorphose, cherchant fréquemment à donner l'illusion de naturel, s'explique par le dessalement de l'eau de mer. Chaque hôtel est doté d'une usine performante.*

*Bien des choses donnent l'impression de se trouver dans un lieu à part. Il y a tout d'abord le transfert de l'aéroport à l'île-hôtel où l'on*

*saisit la séparation avec d'autant plus d'intensité que l'on emprunte fréquemment un moyen de transport peu banal, hors-bord ou hydravion. Ensuite, à l'arrivée sur l'île, vient la tâche d'insérer le client à la communauté de l'île-hôtel. Un employé est chargé de ce travail d'agrégation. Il aide à remplir la fiche de renseignements, décrit les différentes activités proposées. Ces rites de passage achevés, le touriste apprend progressivement les usages de ce monde clos et hors du temps. Aujourd'hui, il n'y a que très peu d'îles-hôtels où plus de la moitié de la clientèle pratique la plongée sous-marine. Beaucoup de gens se contentent de simples bains de mer, voire de piscine. Si les ouvrages et les brochures touristiques sur les Maldives s'étendent longuement sur la richesse du milieu sous-marin, force est de constater que la plupart des visiteurs ne font que l'entr'apercevoir.*

*L'enclavement ou l'isolement conduisent à l'hébergement sur place du personnel. Il s'agit donc aussi d'un lieu de vie. Généralement, le quartier des travailleurs est au centre de l'île. La misère sexuelle, l'absence de la famille, la violence parfois, constituent le lot de ces hommes mal rémunérés, travaillant un an de suite. De telles conditions de vie recluse expliquent que les Maldiviens se détournent des professions touristiques, alors que les emplois de barmen leur sont interdits en raison de l'alcool servi. La part des étrangers (Sri-Lankais, Indiens ou Bangladais) employés dans l'hôtellerie a, de la sorte, fortement augmenté.*

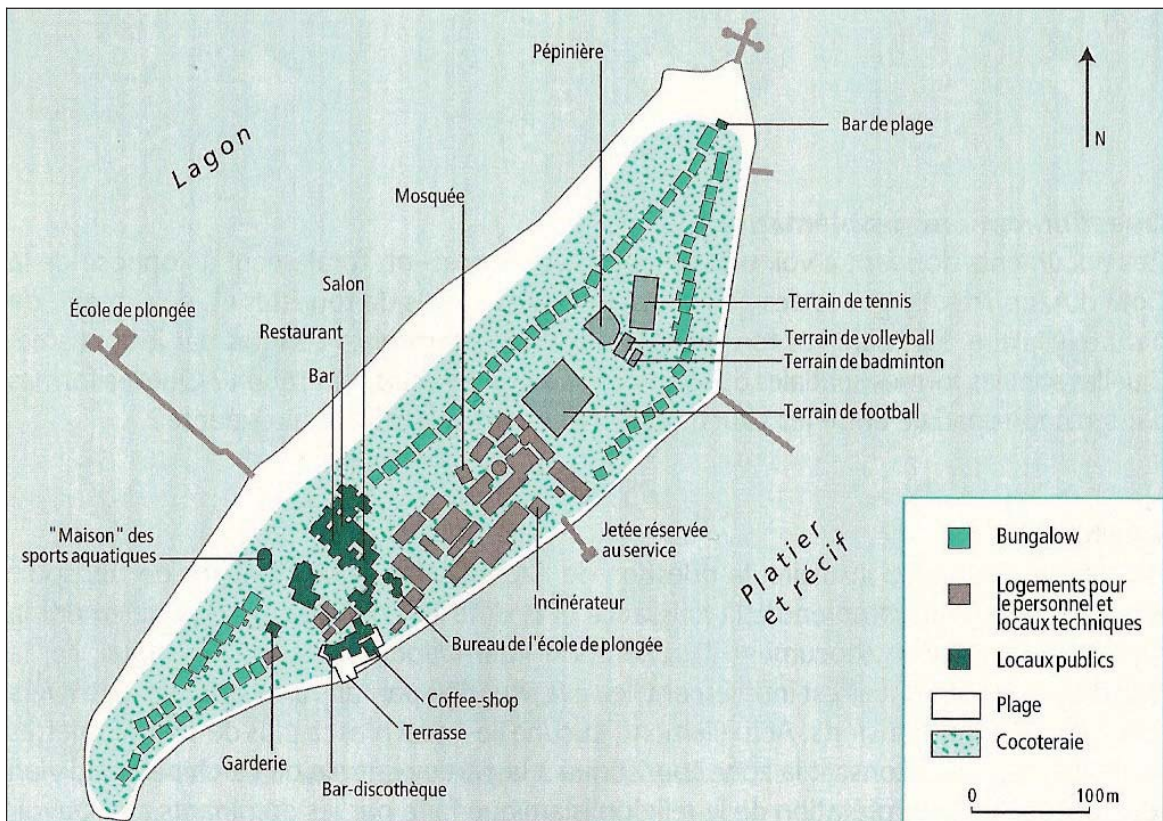
Source : J.-Ch. Gay, « L'île-hôtel, symbole du tourisme maldivien », *Les Cahiers d'Outre-Mer*, n° 213, 2001.



Document 3 f. Le Kurumba Village, première île-hôtel des Maldives



Document 3 g. Plan d'une enclave hôtelière (Kanifinolhu, 2000)





#### Document 4. – Les identités insulaires

**Document 4a** - L'identité : une médiation essentielle du rapport espace/société, G. Di Méo, *Géocarrefour*, vol. 77, 2002/2.

« Produire de l'identité collective revient souvent à fabriquer un mythe mobilisateur renforçant l'image (fausse ?) du groupe territorialisé en tant que totalité unifiée, au-delà même de ses diversités et de ses clivages réels. Dans ce processus, l'espace territorialisé joue toujours un rôle majeur, car le territoire revêt l'apparence, l'exemplarité d'une réalité que l'on veut concrète, pleine et tangible : bref une symbolique particulièrement parlante du groupe unifié.

De plus, le territoire incorporé au processus identitaire d'une collectivité offre au pouvoir politique qui la gouverne l'opportunité d'une mise en scène efficace, d'une affirmation de légitimité. Tout simplement parce que le territoire forme la figure visible et lisible de l'identité sociale. Si la société se perçoit difficilement derrière les individus qui la composent, le territoire, lui, se cartographie et se borne. Il s'érige en figure palpable et tangible d'une réalité sociale plus insaisissable.

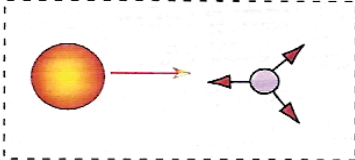
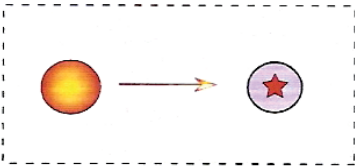
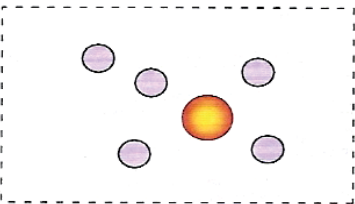
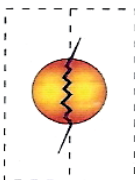
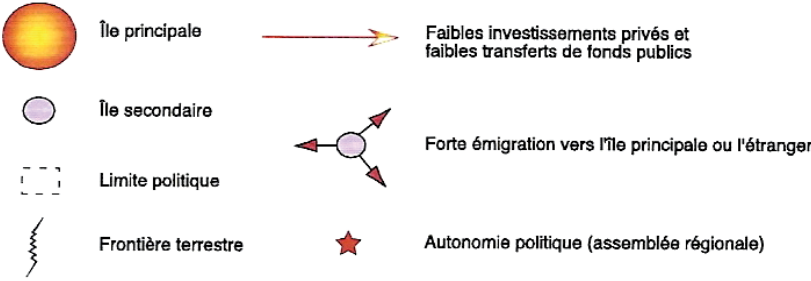
[...] A ce niveau collectif et territorial, l'ambiguïté ou la dualité de l'identité que nous relevions plus haut à propos du sujet, sa capacité de qualifier l'identique et le différent, revêt une grande valeur heuristique. L'identité fonctionne en effet comme un principe d'assimilation s'appuyant sur la similitude réelle ou représentée (fabriquée) des individus composant le groupe que l'on définit. Elle fournit en même temps un principe de différenciation s'élargissant aisément des individus aux groupes et aux territoires, principe tout autant identitaire que le précédent. [...] Très souvent, donc, l'identité se pose en s'opposant. Parfois, cette opposition inhérente à la formation d'un groupe social s'exprime par l'attribution aux autres d'identités négatives et péjoratives. Ces dernières permettent au groupe qui les formule de s'unifier et de se conforter, tout en se purifiant au détriment des autres que l'on charge de tous les vices ».

**Document 4b** : Fwansé dewo, in *L'outre-mer français – Un espace singulier*, J.-C. Gay, Belin, 2008.



« Français dehors » signifie « métropolitains dehors ». Ce graffiti en créole adopte la « graphie différentialiste », celle qui recherche l'écart maximal avec le français. Cette écriture phonétique, tendant à effacer la « graphie étymologique », est significative d'une affirmation identitaire forte et de plus en plus structurée.

**Document 4c** - Modèle des revendications séparatistes et autonomistes dans les Etats et territoires mono et multi-insulaires, in F. Taglioni, *Recherches sur les petits espaces insulaires et sur leurs organisations régionales*, Mémoire d'HDR, 2003.

I. LA BI- INSULARITÉ : DE LA DEMANDE D'AUTONOMIE À L'INDÉPENDANCE	Exemples type	Principales motivations
<p><b>1. Domination absolue de l'île principale : revendication d'autonomie de l'île secondaire</b></p> 	<p><b>États Indépendants</b> Antigua-Barbuda Maurice-Rodrigues</p>	<p><i>Économiques ou Culturelles (ethniques et religieuses)</i></p>
<p><b>2. Domination relative : autonomie de l'île secondaire qui peut maintenant revendiquer l'indépendance</b></p> 	<p><b>États Indépendants</b> Trinidad-Tobago St Kitts-Nevis Malte-Gozo</p> <p><b>Territoires dépendants</b> Wallis et Futuna</p>	<p><i>Économiques ou Culturelles (ethniques et religieuses)</i></p> <p><i>Culturelles (ethniques)</i></p>
<p><b>II. LA MULTI-INSULARITÉ : DOMINATION VARIABLE DE L'ÎLE PRINCIPALE AVEC REVENDICATIONS SÉPARATISTES OU AUTONOMISTES D'UNE OU PLUSIEURS ÎLES SECONDAIRES</b></p> 	<p><b>États Indépendants</b> Les îles Salomon Le Vanuatu</p> <p>Les Comores</p> <p>L'Indonésie La Malaisie Les Philippines</p> <p><b>Territoires dépendants</b> La Nouvelle-Calédonie La Polynésie française</p> <p>Les Antilles néerlandaises</p>	<p><i>Culturelles (ethniques et religieuses)</i></p> <p><i>Politiques</i></p> <p><i>Politiques ou Culturelles (ethniques et religieuses)</i></p> <p><i>Culturelles (ethniques)</i></p> <p><i>Économiques</i></p>
<p><b>III. LA MONO-INSULARITÉ PARTAGÉE : SITUATION PLUS AU MOINS CONFLICTUELLE APPARENTÉE À CELLE DES ÉTATS ET TERRITOIRES CONTINENTAUX</b></p> 	<p><b>Sans revendication territoriale</b></p> <p><b>États Indépendants</b> Haïti/République Dominicaine</p> <p><b>Territoires dépendants</b> St Martin (France)/ St Maarten (Royaume des Pays-Bas)</p>	<p><b>Revendications territoriales</b></p> <p><b>États Indépendants</b> Chypre</p> <p><i>Politiques</i></p> <p><b>États Indépendants/Territoires dépendants</b> République d'Irlande/Irlande du Nord (Royaume-Uni) Timor oriental/Timor occidental (Indonésie) Papouasie-Nouvelle-Guinée/Irian Jaya (Indonésie) Bornéo (Malaisie, Brunei, Indonésie)</p> <p><i>Politiques ou Culturelles (ethniques et religieuses)</i></p>
 <p> <span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: orange; border-radius: 50%;"></span> Île principale      <span style="color: red;">→</span> Faibles investissements privés et faibles transferts de fonds publics  <span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: purple; border-radius: 50%;"></span> Île secondaire      <span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: purple; border-radius: 50%;"></span> <span style="display: inline-block; width: 10px; height: 10px; border-left: 1px solid black; border-right: 1px solid black; border-bottom: 1px solid black;"></span> Forte émigration vers l'île principale ou l'étranger  <span style="border: 1px dashed black; width: 15px; height: 15px; display: inline-block;"></span> Limite politique  <span style="border-bottom: 1px dashed black; width: 15px; display: inline-block;"></span> Frontière terrestre      <span style="color: red; font-size: 1em;">★</span> Autonomie politique (assemblée régionale)         </p>		

**Document 4d** - La composition ethnique et religieuse de quelques îles, in F. Taglioni, *Recherches sur les petits espaces insulaires et sur leurs organisations régionales*, Mémoire d'HDR, 2003.

### Structure ethnique et religieuse de la population de l'île Maurice

Structure ethnique (%)		Structure religieuse (%)	
Indiens	68	Hindous	51
Créoles (1)	27	Chrétiens	29
Sino-mauriciens	3	Musulmans	17
Autres (2)	2	Autres	3

Note : Hindous et Musulmans sont d'origine indienne. (1) Les créoles à Maurice désignent les Noirs. (2) Les Blancs (environ 1%) sont comptés avec la population dite « générale » qui comprend aussi les métis.

### Structure ethnique et religieuse de la population de l'île de la Réunion

Structure ethnique (%)		Structure religieuse (%)	
Noirs et métisses	64	Hindous	20
Indiens	25	Chrétiens	78
Sino-réunionnais	3	Musulmans	2
Autres (1)	8	-	-

Note : (1) les Blancs (Z'oreils) sont environ 6% et les Musulmans (Z'arabes) d'origine du Pakistan et des Comores environ 2%.

### Structure ethnique et religieuse de la population de l'île de Trinidad

Structure ethnique (%)		Structure religieuse (%)	
Noirs	40	Hindous	24
Indiens	40	Chrétiens	43
Métisses	18	Musulmans	6
Autres (1)	2	Autres	27

Note : (1) Cette catégorie regroupe principalement des Chinois d'origine et des blancs.

### Structure ethnique et religieuse de la population de l'île de Guadeloupe

Structure ethnique (%)		Structure religieuse (%)	
Noirs et métisses	90	Hindous	4
Indiens	4	Chrétiens	95
Blancs	5	Protestants	1
Chinois	1	-	-



**Document 4e** - Insularité, insularisme, îléité, in *Figures de l'île*, A. Meistersheim, Ed. DCL, 2001.

Dans des recherches précédentes, nous avons déjà proposé de distinguer, dans l'approche des îles, « insularité », « insularisme » et « îléité ». L'« insularité » pour désigner ce qui relevait de la géographie et de l'économie, toutes les données que l'on peut aborder à partir de mesures et de chiffres, et pour lesquelles on peut construire des « indices ». Et l'on peut parler d'insularité notamment à propos du développement économique.

Pour désigner l'ensemble des phénomènes qui relevaient du domaine politique, qu'il s'agisse du comportement politique des insulaires ou de la situation géopolitique des îles, de leurs institutions particulières, des interactions entre Etat central et îles, des relations des îles en situation d'archipel, nous parlions d'« insularisme ».

Le vécu des insulaires, leur culture, leur imaginaire, tous les comportements induits par la nature particulière de l'espace insulaire, du temps, de la société, et qui traverse ainsi et sous-tend tous les phénomènes, c'était l'« îléité », et l'îléité comme qualité de la perception et du comportement influencés par la forme spécifique de l'espace insulaire : la topopsychologie de l'espace et de la société insulaire.

**Document 4f** - L'impondérable différence, in *Des îles et des hommes*, F. Péron, Ed. Ouest France, 1993.

A l'île d'Ouessant, autrefois, c'étaient les *gwerz* composés par les femmes et chantés à la veillée qui racontaient l'histoire de l'île et de la résistance aux intrusions étrangères. En 1991, la célébration du 1500<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de Pol Aurélien a été l'occasion de monter un spectacle joué dans l'église par les Ouessantins, relatant la vie de saint Pol : sa jeunesse dans le pays de Galles, sa difficile traversée de la Manche, et surtout son accostage et son séjour à Ouessant ! Chaque représentation, car il y en eut plusieurs, fut l'occasion, ici aussi, de se retrouver en communiant dans la même histoire, tout en riant de bon cœur à la mise en scène des travers de la collectivité. Les indices chiffrés ne prennent pas en compte ce genre d'événements, il n'empêche qu'ils constituent des indicateurs fondamentaux du degré de vitalité des sociétés insulaires d'aujourd'hui.

En plein XX<sup>e</sup> siècle, largement abreuvé de télévision et de distractions planétaires, les îles, même petites comme celles-ci, restent encore « vraies » et vivantes, dans certaines de leurs caractéristiques culturelles tout au moins.

Le dynamisme de la vie collective s'exprime aussi par l'importance de la vie associative. Le foisonnement d'associations, il en existe une cinquantaine à l'île d'Yeu, est également caractéristique des communautés insulaires puisqu'on retrouve ce phénomène aussi bien à Belle-Île qu'à Ouessant, pour ne citer que les plus grandes îles.

Il s'agit toujours, fondamentalement, à la fois d'animer la vie sociale et de resserrer les liens entre les membres de la communauté autour d'une identité forte. Ce qui revient à accentuer culturellement sa différence vis-à-vis de l'extérieur, à l'entretenir, à la « cultiver », à s'en réjouir – même si elle ne porte que sur des faits apparemment mineurs -, afin de se reconnaître entre soi et de retenir le maximum d'individus dans les limites géographiques nettement tranchées que l'île dessine déjà « naturellement » sur l'espace marin.

« Ici, on reste différents, on a nos idées, on a nos valeurs », ainsi s'exprime spontanément une jeune insulaire.

La meilleure façon de s'affirmer étant encore de se définir contre l'autre, l'île a tendance à s'opposer au « *reste du monde* ». Tout individu qui n'est pas d'origine insulaire est « étranger ». Ce phénomène, loin de s'atténuer ainsi qu'on pourrait l'imaginer en considérant l'ouverture économique des îles et la multiplication des passages touristiques, semble au contraire se renforcer, puisqu'on assiste, depuis quelques années, à l'accentuation de certaines formes de repli insulaire.

[...] En tout cas, si la différence entre les îles et le continent est survalorisée, elle demeure, comme par le passé, de nature essentiellement culturelle et elle n'en existe pas moins dans les esprits, en tant que « valeur insulaire ». C'est peut-être cette conscience de la différence qui est le plus important.